



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Maladies renales

Question écrite n° 39137

### Texte de la question

M. Denis Jacquat demande à M. le ministre du travail et des affaires sociales si, ainsi qu'il est évoqué dans le « Livre blanc de la néphrologie », il serait possible, dans un souci d'une amélioration de la maîtrise des coûts et du système de soins, d'envisager la création d'un groupe de travail sur la prévention de la néphrologie, dans l'objectif de préparer la création d'observatoires régionaux des maladies renales. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis sur cette proposition visant à promouvoir la prévention des maladies renales et à en limiter le coût.

### Texte de la réponse

Le ministre du travail et des affaires sociales est bien conscient de l'intérêt de prévenir l'insuffisance rénale chronique terminale qui ne cesse d'augmenter dans les pays développés et dont la prise en charge engendre des coûts élevés pour l'assurance maladie. C'est pourquoi il a chargé le Haut Comité de santé publique d'étudier si des mesures de prévention efficaces peuvent être adoptées dans ce domaine. L'Institut national de la santé et de la recherche médicale procède actuellement à une expertise sur ce sujet à la demande du Haut Comité. Elle porte sur l'étiologie de l'insuffisance rénale chronique et l'évaluation des méthodes de diagnostic précoce. Le Haut Comité examinera à partir des données de cette expertise si des mesures concrètes et efficaces de prévention sont susceptibles d'être prises. Le résultat de ces travaux sera probablement connu en octobre 1996.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacquat Denis](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39137

**Rubrique :** Santé publique

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 mai 1996, page 2833

**Réponse publiée le :** 5 août 1996, page 4313